

vailliste. Ce n'était certes pas notre intention de créer cette impression à la Chambre, et je ne crois pas que nous l'ayons créée. J'étais en Angleterre en 1944 et je sais que la loi agricole alors en vigueur encourageait les gens à cultiver. Dans le comté d'Hampshire, j'ai rendu visite à un cultivateur qui avait mis en culture 400 acres de nouvelle terre, mais l'État lui versait une subvention de sept livres par acre à cette fin. La subvention de l'État était une des raisons pour lesquelles on a mis en culture de vastes étendues de terre à cette époque.

J'aimerais demander au ministre s'il répondra à la question que je lui ai posée, au cours de mes remarques, au sujet de la loi sur le soutien des prix agricoles. Le paragraphe 2 de l'article 9 de la loi prescrit à l'Office de:

... tenter d'établir un rapport équitable entre les revenus de l'agriculture et ceux provenant d'autres occupations.

Si les journaux l'ont fidèlement cité, le ministre aurait dit, dans le discours qu'il a prononcé devant la Fédération canadienne des agriculteurs, à Niagara-Falls, que les prix minimums établis au pays en vertu des mesures relatives aux prix minimums n'étaient jamais moins de 10 p. 100 supérieurs aux prix maximums touchés à l'égard des mêmes produits agricoles pendant et depuis la guerre. Le ministre peut-il nous dire comment l'Office établit un rapport équitable entre les revenus de l'agriculture et ceux provenant d'autres occupations? Il doit suivre quelque méthode pour en arriver là. Pour ce qui est de l'agriculture, je sais que le prix des instruments aratoires n'a pas baissé de 10 p. 100 et que le taux des salaires n'a pas, non plus, baissé de 10 p. 100. Je ne crois pas qu'on ait tenu compte de cette disposition de la loi dans l'établissement de ces prix. Le ministre devrait renseigner la Chambre et le pays sur la méthode que l'Office emploie pour déterminer ce qui constitue un rapport équitable entre les revenus de l'agriculture et ceux provenant d'autres occupations.

**Le très hon. M. Gardiner:** Monsieur le président, l'Office s'en est tenu exactement à la méthode indiquée dans ce que j'ai lu cet après-midi et exactement la méthode mentionnée dans la mesure législative elle-même. Si mon honorable ami a bien suivi ce que j'ai dit à la réunion de la Fédération, à Niagara-Falls, il se rappellera qu'on m'a posé la même question là-bas. Le soir de l'émission à laquelle assistait M. Galbraith, des États-Unis, M. Hope, que les députés connaissent très bien, m'a demandé comment nous avons établi les prix minimums. J'ai répondu que nous avons établi un

office de soutien des prix agricoles, en 1944. Nous lui avons confié la tâche de comparer les frais et les recettes des cultivateurs à l'époque, c'est-à-dire en 1943, 1944 et 1945, soit les trois dernières années de la guerre.

J'ai ajouté que pour établir les prix minimums, nous avons étudié ces chiffres de nouveau et les avons fait vérifier. Ensuite, nous les avons comparés avec les prix que les cultivateurs paient actuellement la même liste de produits et avec ce qu'ils touchent pour leurs produits en vertu des prix minimums. Ce fut la première réponse. Ensuite, M. Hope demanda à M. Galbraith quelle période donnerait au cultivateur les meilleurs recettes, si on la prenait pour base de ce qui s'appelait la parité, la période 1943-1945, la période 1926-1929, ou bien la période 1909-1914, qu'emploient les États-Unis. M. Galbraith répondit qu'il ne possédait pas les chiffres pour la période 1943-1945 mais qu'il avait ceux de la période 1943-1948 et que la meilleure période, pour les États-Unis, était cette dernière. A son avis, la meilleure période a ensuite été celle de 1926 à 1929, et la troisième, de 1909 à 1914. Sauf erreur, il a déclaré que la plus élevée a été de 15 p. 100 meilleure que la suivante. Il a estimé à 10 ou à un peu moins de 10 au-dessus de la période de 1909-1914,—le niveau de la période intermédiaire.

Le lendemain, pendant une réunion publique, on me posa la question de nouveau. Je citai les chiffres que je viens de donner. M. Hope, qui corroborerait mes dires s'il était présent, a alors déclaré: "Hier soir, lorsque j'ai posé la question et que M. Galbraith m'a répondu, j'ai éprouvé quelque surprise. J'allai droit à ma chambre afin de vérifier." A titre de renseignement, M. Hope était, jusqu'à l'an dernier, conseiller du parti conservateur en matière d'agriculture. Il joue maintenant le même rôle auprès de la Fédération des agriculteurs. M. Hope a donc dit qu'il était allé comparer les données en sa possession aux déclarations déjà faites, afin d'établir les faits relatifs au Canada. Il a alors affirmé: "Je dois déclarer que la dernière période citée demeure la meilleure de l'histoire du Canada." Jusqu'à quel point, il ne l'a pas dit, mais il a cependant affirmé que c'était la meilleure en ce qui avait trait au Canada. Autrement dit, notre prix de base est le plus élevé.

En réponse à la question qu'on m'a posée, je dirai qu'on a vérifié les prix minimums par nous établis. Un certain M. MacInnis, personnage qui a parcouru l'Ontario afin de parler du porc, s'est alors levé pour demander: "Me citez-vous les chiffres en question?"